

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 18 janvier 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller Départ à 19h50
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2016-01-001
6341

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2016-01-002
6341

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel la session ordinaire tenue le 14 décembre 2015 et la session spéciale tenue le 16 décembre 2015.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2016-01-003
6341

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 décembre 2015.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 639 m³, moyenne : 82 m³/jr
Les Buissons : 7 788 m³, moyenne : 243 m³/jr
Station de recherche : 01-12-2015 au 08-01-2016 0,1 m³
Camping de la Rive : Non disponible



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 2, 15 et 16 décembre 2015

Incendies : 11, 16 et 30 décembre 2015

Premiers répondants : 14, 16 et 21 décembre 2015

Formation : Cours officiers : 5, 6, 12 et 13 décembre 2015

Premiers répondants : 19 décembre 2015

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 16 décembre 2015.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-01-004
6342

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Stéphane Boudreault, directeur régional par intérim, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -15-12-11- envoi d'un chèque au montant de 15 000 \$, à titre de dernier versement dans le cadre du programme de Fonds conjoncturel de développement, suite à la convention d'aide financière intervenue entre la municipalité et le ministère.

* M. Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux -15-12-16- information concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

* Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan - 15-12-18- acceptation de la demande de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de financer deux projets à même l'enveloppe qui lui est dédiée dans le cadre du Fonds Toulnostouc, pour un montant de 105 000\$.

Expédiée :

* Mme Diane David, coordonnatrice, Maison des jeunes Le SQUAT -15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-281 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remet un montant de 4 161,23 \$ selon les factures déposées pour l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement pour l'année 2015.

* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes - 15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-282 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le dépôt des prévisions budgétaires 2016, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité sera de 5 712 \$ pour l'année 2016.

* M. Normand Morin, maire, Municipalité de Pointe-Lebel -15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-284 selon laquelle le conseil municipal appuie la démarche de la Municipalité de Pointe-Lebel auprès du gouvernement afin qu'il respecte son engagement initial de verser l'aide financière aux régions les plus particulièrement touchées par l'érosion côtière, soit les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

* M. Julien Normand, La Troupe Art'Scène -15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-286 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remettra un montant de 1 000 \$ à la Troupe Art'Scène afin de superviser la formation et les pratiques des minis Art'Scène en vue des spectacles qui auront lieu au cours de la semaine des bénévoles 2016.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-289 selon laquelle le conseil municipal accepte le prix soumis de Construction Fortin & Lévesque inc. pour avoir réalisé des travaux de préparation de plancher au coût de 814,65 \$, plus taxes.

* M. Bobby Miller, Michel Miller inc. -15-12-15- envoi de la résolution numéro 2015-12-290 selon laquelle la Municipalité procède au paiement de la demande de paiement #1, auprès de Michel Miller inc., pour les travaux terminés au 10 décembre 2015 concernant l'aménagement des nouveaux puits d'eau potable.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

Départ du conseiller Raymond Lavoie à 19 h 50.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-01-18 ainsi que la liste des transferts budgétaires suivante :

LISTE DES TRANSFERTS POUR DÉCEMBRE 2015

Transferts:

02 13000 141	Salaire régulier – ADM	+	100 \$
02 13000 331	Téléphonie	+	100 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	100 \$
02 19000 412	Services juridiques	+	8 325 \$
02 32000 643	Petits outils	+	50 \$
02 34000 521	Ent. éclairage public	+	250 \$
02 41200 411	Analyses d'eau	+	450 \$
02 41200 526	Ent. et rép. Machinerie - Pur. eau	+	50 \$
02 70120 141	Salaire régulier – C.L.	+	800 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	+	100 \$
02 70190 959	Subv. Organismes loisirs réc..	+	1 150 \$
02 92100 840	Intérêts – Aqueduc	+	25 \$
			11 500 \$
02 13000 200	Charges sociales employeur	-	100 \$
02 13000 413	Comptabilité et vérification	-	100 \$
02 13000 454	Formation et perfectionnement - ADM	-	100 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	-	1 000 \$
02 19000 522	Ent. et rép. – Édifice municipal	-	1 150 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	-	1 300 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

02 32000 631	Essence et huile diesel – Voirie	-	650 \$
02 32000 650	Vêtements, chaussures et acc.	-	100 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purif. Eau	-	700 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	-	300 \$
02 41200 635	Produits chimiques	-	300 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist.	-	700 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
02 61000 310	Frais de déplacements	-	200 \$
02 70120 641	Articles de quincaillerie – C.L.	-	100 \$
02 70120 660	Matériel conciergerie C.L.	-	150 \$
02 70130 141	Salaire régulier – Patinoire	-	2 700 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	350 \$
02 99000 891	Intérêts – Emprunt temporaire	-	400 \$
02 99000 892	Frais de banque	-	700 \$
			11 500 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

**2016-01-006
6344**

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2016 – COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2016 de M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au coût de 325 \$, plus taxes.

**2016-01-007
6344**

**RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2016 –
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2016, de Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 726 \$, plus taxes.

**2016-01-008
6344**

**ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME
2016 – LEMAY + DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS (DAA) INC.**

CONSIDÉRANT l'offre reçue le 16 décembre 2015 de la firme Lemay + Daniel Arbour & Associés concernant des services d'assistance professionnelle et technique en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette assistance comprend différents services.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour l'année 2016, l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme de la firme Lemay + Daniel Arbour & Associés qui comprend les services suivants :

- consultation téléphonique;
- recherche, analyse et rédaction d'avis urbanistiques écrits;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- rédaction de projets de règlement à l'initiative de la municipalité incluant, les avis de motion, les avis publics et les calendriers d'adoption;

au coût de 2 500 \$, plus taxes.

2016-01-009
6345

GESTION D'AQUIFÈRE 2016 - AKIFER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire continuer les travaux de gestion d'aquifère afin d'évaluer la variation de la capacité des ouvrages de captage;

CONSIDÉRANT l'estimation reçue de la compagnie Akifer pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits de Les Buissons et de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de mandater la compagnie Akifer pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits de Les Buissons et de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2016, au coût de 3 990 \$, plus taxes.

2016-01-010
6345

MISE À JOUR DE L'ANTIVIRUS – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE l'antivirus installé dans le système informatique doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT l'offre de PG Govern pour la fourniture et l'installation de 6 mises à jour de l'antivirus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de PG Govern concernant la fourniture et l'installation de six (6) mises à jour de l'antivirus du système informatique, au coût de 330 \$, plus taxes.

2016-01-011
6345

ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND – CLUB LES SKIEURS DE LA SAVANE

CONSIDÉRANT QU' un comité de bénévoles, le club Les Skieurs de la Savane, s'occupe de l'entretien, l'amélioration et le prolongement de la piste de ski de fond;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remboursera l'essence de la motoneige qui fera l'entretien hivernal de la piste de ski de fond.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse l'essence de la motoneige qui fera l'entretien hivernal de la piste de ski de fond pour le club Les Skieurs de la Savane.

2016-01-012
6345

BAIL AVEC LA MRC MANICOUAGAN – CLUB LES SKIEURS DE LA SAVANE

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane a déposé une demande de convention de droit de passage et un bail à des fins communautaires pour le relais auprès de la



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

M.R.C. de Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE le bail à des fins communautaires pour le relais, le loyer annuel est de 125 \$;

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane est un groupe de bénévoles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse les frais reliés au bail à des fins communautaires pour le relais, au club Les Skieurs de la Savane, au coût de 125 \$, pour le loyer annuel et les frais d'administration.

2016-01-013
6346

POMPIERS VOLONTAIRES – FORMATION « MATIÈRES DANGEREUSES – OPÉRATION »

CONSIDÉRANT QUE la formation « Matières dangereuses – Opération » est un prérequis pour la formation officier non urbain pour les pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QU' il y a deux officiers de la brigade de pompiers volontaires de Pointe-aux-Outardes qui participent présentement à la formation « Officier non urbain » et ils n'ont pas la formation « Matières dangereuses – Opération »;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'ÉducExpert pour la formation « Matières dangereuses – Opération ».

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'inscription de deux (2) pompiers, soit MM Richard Dallaire et Steeve David-Dumont qui participeront à la formation « Matières dangereuses – Opération » offerte par ÉducExpert, au coût total de 2 288 \$, taxes incluses.

2016-01-014
6346

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PUIITS D'EAU POTABLE ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'ajouter des purges près des réduits des conduites de temps de contact;

CONSIDÉRANT QUE ces purges vont servir à éliminer la possibilité d'avoir de l'air dans les conduites de temps de contact pour les stations de pompage des secteurs de Pointe-aux-Outardes et de Les Buissons;

CONSIDÉRANT QUE ces purges favoriseront la vidange des conduites lors des nettoyages;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces travaux est au coût de 12 700 \$, plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix budgétaire soumis par Groupe-Conseil TDA afin que Michel Miller inc. procède à la fourniture et l'installation de 4 purges près des réduits des conduites de temps de contact pour les deux stations de pompage des secteurs de Pointe-aux-

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Outardes et Les Buissons, au coût de 12 700 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-01-015
6347

**LIEN SANS FIL DÉDIÉ DU RÉSEAU INFORMATIQUE ENTRE LE
BUREAU MUNICIPAL ET LE CENTRE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT QUE le superviseur des loisirs doit avoir accès au réseau informatique du bureau municipal;

CONSIDÉRANT les critères de sécurité élevés de la fibre optique avec la MRC de Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs utilisateurs doivent partager Internet haute vitesse pour les cours d'informatique qui ont lieu au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT la diminution de vitesse Internet occasionnée par le partage des utilisateurs sur un seul routeur sans fil.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Érick Fortin Consultant pour la fourniture et l'installation d'un lien sans fil dédié entre le bureau municipal et le Centre des loisirs ainsi que deux commutateurs multi-usagers, au coût de 2 024,71 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-01-016
6347

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes au titre de maire suppléant pour la période du 19 janvier au 14 mars 2016.

AFFAIRES NOUVELLES

2016-01-017
6347

DÉPART TEMPORAIRE – FONCTION DE CONSEILLER

CONSIDÉRANT le poste de préposé adjoint aux travaux publics qui a été publié dans les journaux, le 6 janvier dernier.

CONSIDÉRANT la lettre reçue, en date du 18 janvier, de M. André Leclerc, conseiller #6, qui désire se retirer temporairement de ses fonctions de conseiller, jusqu'à la fin des procédures d'embauche pour le poste qui est présentement affiché.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter la lettre de M. André Leclerc, conseiller #6, dans laquelle il avise qu'il quitte temporairement ses fonctions de conseiller municipal jusqu'à la fin des procédures d'embauche du poste de préposé adjoint aux travaux publics.



2016-01-018
6348

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

SURVEILLANTE DE LA PATINOIRE ET DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT

la Municipalité désire engager quelqu'un afin de remplacer Mme Nancy St-Laurent pour la surveillance auprès des jeunes et des adultes pendant les heures d'ouverture du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE

Mme Sarah Morin-Hovington est intéressée par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Sarah Morin-Hovington pour la période d'ouverture de la patinoire soit entre janvier et la mi-mars 2016 (selon les humeurs de dame nature), comme surveillante de la patinoire au Centre des loisirs pour un maximum de 40 heures/semaine, au taux horaire selon la convention collective.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-01-019
6348

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 37.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE